



**Victoriaville**

FIÈREMENT  
DURABLE

**AVIS PUBLIC**

# 429, rue Girouard

**Demande de dérogations mineures présentée à la séance extraordinaire du lundi 22 juin 2026, à 17 h 30**

**Salle du conseil  
Hôtel de ville  
1, rue Notre-Dame Ouest, porte n° 2  
Victoriaville**

Lors de cette séance, le conseil municipal prendra une décision sur cette demande de dérogations mineures.

Vous pouvez faire vos commentaires sur cette demande en vous présentant à la séance ou en les envoyant avant le lundi 22 juin 2026, midi, en cliquant sur le lien suivant :

<http://vic.to/conseil/séances/question/ajout>

VICTORIAVILLE, le 4 juin 2026

La greffière,

ROSANE ROY

## C'est quoi le projet?

La demande de dérogations mineures vise à permettre :

- a) qu'une partie du stationnement soit situé devant la façade principale (article 8.2.1);
  - b) qu'un garage soit situé en partie dans la cour avant (article 5.2.1)
  - c) qu'un garage ait un décalage de 7,00 mètres par rapport à la résidence (article 5.2.3);
- alors que le Règlement de zonage numéro 1261-2019 ne le permet pas.